

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe - Année 2022

Avis public est, par les présentes, donné aux citoyens des municipalités locales de la MRC de Beauharnois-Salaberry que, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ chapitre C27.1), le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 seront déposés lors de la séance du Conseil des maires de la MRC qui se tiendra le 17 mai 2023.

Avis donné à Beauharnois, en date du 1^{er} mai 2023.

(Document original signé)

Linda Phaneuf, urb.
Directrice générale et Greffière-trésorière